

BANQUE DE GESTION EDMOND DE ROTHSCHILD - Monaco

Société Anonyme Monégasque
 au capital de 12.000.000 euros
 Siège social : 2, avenue de Monte-Carlo - Monaco

BILAN AU 31 décembre 2010

(en euros)

ACTIF	31/12/2010	31/12/2009
Caisse, Banques Centrales, C.C.P.	14 785 267,66	13 927 557,51
Créances sur les Etablissements de Crédit.....	600 476 438,42	495 497 749,69
Opérations avec la clientèle	126 747 748,78	97 473 519,79
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
Participations et autres titres détenus à long terme.....	-	-
Parts dans les entreprises liées	456 735,52	456 247,40
Autres immobilisations financières.....	86 326,00	85 826,00
Immobilisations incorporelles.....	7 043 826,31	7 025 440,36
Immobilisations corporelles.....	1 691 659,56	1 910 763,78
Autres actifs	18 104 384,28	5 277 541,90
Comptes de régularisation.....	1 769 550,49	1 559 784,44
TOTAL DE L'ACTIF	771 161 937,02	623 214 530,87
PASSIF	31/12/2010	31/12/2009
Dettes envers les Etablissements de Crédit.....	102 828 114,97	85 333 623,53
Opérations avec la clientèle	591 856 050,15	468 606 872,85
Autres Passifs.....	19 113 864,13	15 292 920,20
Comptes de régularisation.....	8 867 397,94	8 108 882,89
Provisions pour risques et charges	4 971 883,54	4 634 996,68
Capitaux propres hors FRBG.....	43 524 626,29	41 237 234,72
Capital souscrit	12 000 000,00	12 000 000,00
Réserves.....	25 900 000,00	23 900 000,00
Report à nouveau.....	787 234,72	528 950,18
Résultat de l'exercice.....	4 837 391,57	4 808 284,54
TOTAL DU PASSIF	771 161 937,02	623 214 530,87

HORS-BILAN au 31 décembre 2010

(en euros)

	31/12/2010	31/12/2009
Engagements reçus.....		
Engagements de financement.....		
Engagements de garantie	1 381 248,00	110 292,00
Engagements sur titres		
Engagements donnés.....		
Engagements de financement.....	33 171 950,00	45 640 399,00
Engagements de garantie	5 638 540,00	7 612 127,00
Engagements sur titres		

COMPTE DE RESULTAT AU 31 décembre 2010

(en euros)

	31/12/2010	31/12/2009
Intérêts et produits assimilés.....	4 178 203,01	8 093 629,87
* <i>sur opérations avec les Ets de crédit</i>	2 343 599,73	5 830 933,08
* <i>sur opérations avec la clientèle</i>	1 834 603,28	2 262 696,79
Intérêts et charges assimilées.....	(1 126 904,13)	(3 850 479,43)
* <i>sur opérations avec les Ets de crédit</i>	(450 535,72)	(1 255 338,88)
* <i>sur opérations avec la clientèle</i>	(676 368,41)	(2 595 140,55)
Revenus des titres à revenu variable.....	6 411,54	8 404,08
Commissions (produits).....	23 864 753,13	16 594 537,72
Commissions (charges).....	(1 628 004,81)	(1 226 464,87)
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation.....	6 014 367,57	9 814 291,84
* <i>sur titres de transaction</i>	4 856 010,30	8 764 180,64
* <i>de change</i>	1 143 735,96	1 032 427,52
* <i>sur instruments financiers</i>	14 621,31	17 683,68
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés.....	0,00	6 191,14
Autres produits d'exploitation bancaire.....	1 840 903,45	1 638 368,86
Autres charges d'exploitation bancaire.....	(3 616 779,98)	(2 952 867,11)
PRODUIT NET BANCAIRE	29 532 949,78	28 125 612,10
Charges Générales d'exploitation.....	(21 178 857,94)	(20 086 774,09)
* <i>frais de personnel</i>	(15 629 080,37)	(14 850 209,70)
* <i>autres frais administratifs</i>	(5 549 777,57)	(5 236 564,39)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immo. incorp. et corp.	(717 371,44)	(744 834,80)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	7 636 720,40	7 294 003,21
Coût du risque.....	(328 806,86)	159 521,00
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 307 913,54	7 453 524,21
Gains ou pertes sur actifs immobilisés.....	21 167,48	0,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	7 329 081,02	7 453 524,21
Résultat exceptionnel.....	(30 418,45)	(318 240,67)
Impôt sur les bénéfices.....	(2 461 271,00)	(2 326 999,00)
Dotations / reprise de FRBG et provisions réglementées.....		
RESULTAT NET	4 837 391,57	4 808 284,54

NOTES ANNEXES AUX COMPTES 2010**1. PRINCIPE GENERAUX ET METHODES**

Les méthodes générales d'enregistrement propres à la réglementation applicable aux établissements de crédit et prévues par les instructions du Comité de la Réglementation Bancaire sont appliquées (cf. CRC 2000.03 du 4 juillet 2000 et 2002.03 du 12 décembre 2002).

Conformément au règlement 97/02 du 21 février 1997 modifié, notre Banque est dotée d'un Contrôle Interne, dans les conditions prévues par ledit règlement.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

L'activité unique de la Banque étant la gestion de portefeuille, son intervention sur les marchés financiers se fait essentiellement au titre d'intermédiaire. Elle ne traite pas d'instruments dérivés, sauf occasionnellement l'achat ou vente d'option couvertes pour le compte de la clientèle. Elle n'a pas de ce fait de risque de contrepartie sur produits dérivés.

2.1. Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions du règlement 89/01 modifié, les créances, les dettes, les engagements hors-bilan exprimés en devises sont convertis au cours de change de fin d'exercice.

Les produits et charges en devises sont convertis en euros au cours du comptant en vigueur le jour des transactions.

Les contrats de change à terme sont évalués aux cours de change du terme restant à courir, à la date de clôture de l'exercice.

Les produits et pertes de change dégagés des opérations conclues en devises sont portés au Compte de Résultat.

2.2. Participations et parts dans les entreprises liées

Les titres de participation sont comptabilisés à leur cours historique.

2.3. Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements ont été pratiqués selon la méthode linéaire sur leur durée probable d'utilisation, et en vertu des taux couramment admis.

2.4. Instruments financiers

Dans le cadre de son activité de gestion, la Banque a été amenée à traiter des opérations d'options de change et sur valeurs mobilières pour le compte de sa clientèle. Il n'existait aucune position ouverte pour compte propre au 31 décembre 2010.

2.5. Intérêts et Commissions

Les intérêts sont comptabilisés au Compte de Résultat prorata temporis. Les commissions sont comptabilisées dès l'enregistrement comptable des transactions les ayant générées.

2.6. Engagements de retraite

Les indemnités de départ à la retraite découlant de la Convention Collective Monégasque du Personnel des Banques ne sont pas couvertes par des contrats d'assurance. La provision totale s'élève à 203 K€ au 31 décembre 2010.

2.7. Fiscalité

La Banque a dégagé cette année encore un chiffre d'affaires sur Monaco inférieur à 75%. Selon les dispositions fiscales monégasques, elle reste soumise au champ d'application de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, aux taux de 33 1/3%, soit 2'461 K€.

3. INFORMATION SUR LES POSTES DU BILAN

3.1. Les créances et dettes

Les créances et dettes, exprimées en milliers d'euros se ventilent selon leur durée restant à courir comme suit :

Ventilation des Créances et Dettes suivant la durée résiduelle

Rubriques (milliers d'EUROS)	Durée <= 3 mois	3 mois <durée <=1 an	1 an <durée <=5 ans	durée >5 ans
Créances sur les établissements de crédit	503 431	97 046		
Créances sur la clientèle	121 100	5 485	163	
Dettes envers les établissements de crédit	19 100	83 728		
Comptes créditeurs de la clientèle	581 993	9 863		

Les créances et dettes sur établissements de crédit comprennent des opérations avec les banques du Groupe Edmond de Rothschild et sont retracées dans le tableau suivant :

Ventilation des opérations réalisées avec des entreprises liées ou avec lesquelles existe un lien de participation

Rubriques (milliers d'EUROS)	Total	Dont opérations se rapportant à des entreprises	
		Liées	ayant un lien de participation
Créances sur les établissements de crédit	600 477	30 330	3 468
Dettes envers les établissements de crédit	102 828	15 186	-

Le solde de l'actif correspond en grande partie au placement de l'excédent des ressources sur les emplois ; le risque de contrepartie fait l'objet d'une analyse régulière par le Conseil d'Administration de la Banque.

Les créances sur la clientèle sont enregistrées au bilan à leur valeur nominale.

3.2. Tableau des filiales et Participations

Filiales et Participations	Capital (en K€)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos (en K€)	Dividendes	Observations Date de création
Edmond de Rothschild Conseil et Courtage d'assurance S.A.M.	150	100%	611		26/10/2005
Edmond de Rothschild Gestion Monaco S.A.M.	150	100%	555		11/12/2008
Incentive Management S.A.M.	150	100%	59		09/07/2002

3.3. Les Immobilisations

Les immobilisations, exprimées en milliers d'euros, s'analysent pour l'exercice 2010, selon le tableau ci-dessous :

TYPE D'IMMOBILISATION	Montant brut en début d'exercice 2010	Acquisitions 2010	Cessions 2010	Dotations aux Amortissements 2010	Amortissements Cumulés au 31.12.2010	Valeur résiduelle en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles :						
- Frais d'établissement/License GIE CB	65	60	0	14	57	68
- Fonds commercial	7 235				457	6 778
- Logiciels	6 345	96	0	123	6 243	198
- Acomptes divers						
Sous-total	13 645	156	0	137	6 757	7 044
Immobilisations corporelles :						
- Agencements, installations et autres immo. corporelles	6 916	377	65	580	5 536	1 692
- Acomptes divers						
Sous-total	6 916	377	65	580	5 536	1 692
Total Immobilisations	20 561	533	65	717	12 293	8 736

L'ensemble de ces immobilisations est utilisé pour l'activité propre de la Banque.

3.4. Les Fonds Propres

Les fonds propres de la Banque sont, à l'issue de cet exercice et après intégration des résultats, de 43'525 K€.

En milliers d'euros	Montants affectés au 31.12.2010	Affectation résultats 2010	Montant après affectation 2010
Réserve statutaire	1 200	-	1 200
Réserve facultative	24 700	1 500	26 200

3.5. Les Provisions

Elles sont constituées pour partie par une provision pour réclamations clients d'un montant de 1 118 K€, par une provision pour risques liés à la gestion d'un montant de 3 651 K€, dotée en 2010 pour 361 K€.

3.6. Intérêts courus ou échus, à recevoir ou à payer inclus dans les postes du bilan au 31.12.2010 (en milliers d'euros)

Postes	Montants		Total
	Euros	Devises	
Actif			
Créances sur les établissements de crédit	83	127	210
Créances sur la clientèle	55	139	194
Total inclus dans les postes de l'actif	138	266	404
Passif			
Dettes envers les établissements de crédit	51	118	169
Comptes créditeurs de la clientèle	121	43	164
Total inclus dans les postes du passif	172	161	333

3.7. Comptes de régularisation et Divers

Le tableau ci-dessous donne par catégories d'opérations le détail des comptes de régularisation et des autres comptes actifs et passifs (en milliers d'euros) :

Postes	Comptes de l'actif	Comptes du passif
Résultats de change hors-bilan	59	
Charges constatées d'avance	252	
Produits divers à recevoir	1 315	
Charges à payer - personnel		6 749
Charges à payer - fournisseurs		451
Charges à payer - apporteurs		1 490
Divers	144	177
Total Comptes de Régularisation	1 770	8 867
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	15 449	8 558
Débiteurs divers	2 655	
Créditeurs divers		2 415
Dépôts de garanties reçus		7 541
Impôt à payer au FISC		600
Total Autres	18 104	19 114

3.8. Contre-valeur en euros de l'actif et du passif en devises

Contre-valeur en K€	
Total de l'Actif	288 410
Total du Passif	287 967

4. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU HORS-BILAN

4.1. Contrats de Change non dénoué au 31.12.2010 (en milliers d'euros)

Postes	A recevoir	A livrer
Euros achetés non reçus	352	
Devises achetées non reçues	400	
Euros vendus non livrés		311
Devises vendues non livrées		439
Total opérations de change au comptant	752	750
Euros à recevoir, devises à livrer	44 206	43 805
Devises à recevoir, euros à livrer	43 872	44 260
Devises à recevoir, devises à livrer	7 582	7 562
Total opérations de change à terme	95 660	95 627

Les opérations retracées ici ne révèlent pas de position significative pour compte propre de la Banque.

4.2. Opérations sur instruments de change conditionnels (en milliers d'euros)

Achats de Calls	14 936
Ventes de Calls	14 936
Achats de Puts	0
Ventes de Puts	0

Pour ces opérations, la Banque n'intervient sur les marchés qu'en qualité d'intermédiaire et uniquement pour le compte de sa clientèle, les opérations étant systématiquement adossées auprès d'une contrepartie bancaire. L'ensemble des opérations est effectué de gré à gré.

5. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

5.1. Ventilation des Commissions pour l'exercice 2010 (en milliers d'euros)

Rubriques	Charges	Produits
Opérations de change et d'échange	14	13
Opérations sur titres pour le compte de la clientèle	1 173	13 684
Autres prestations de services financiers	441	9 607
Autres opérations diverses de la clientèle		561
Total commissions	1 628	23 865

Les produits sont perçus de la clientèle. Concernant les commissions payées, elles représentent essentiellement les frais engagés pour le compte de la clientèle, auprès des différents intermédiaires financiers, établissements de crédit ou autres.

5.2. Gains sur opérations des portefeuilles de négociation

Ce poste traduit le résultat des opérations suivantes :

- Opérations d'achat et de vente de titres effectués par la Banque, essentiellement sur les marchés obligataires pour 4 856 K€.
- Opérations de change pour 1 144 K€.
- Solde du bénéfice des opérations sur instruments de change conditionnels pour 15 K€.

5.3. Charges générales d'exploitation - Frais de personnel

L'évolution des frais de personnel se traduit comme suit au cours de l'exercice 2010 (en milliers d'euros) :

	2010	2009
- Salaires et traitements	12 732	12 034
- Charges de retraite	1 129	1 103
- Autres charges sociales	1 719	1 620
- Formation Professionnelle	49	93
Total	15 629	14 850

La provision pour congés payés, constituée conformément à la réglementation en vigueur et incorporée dans les postes Comptes de Régularisation au Bilan, a été régularisée en fonction des effectifs et de leurs droits à congé au 31 décembre 2010. Le complément de provision correspondant a été porté en charge, en salaires et traitements, au Compte de Résultat.

5.4. Charges et produits exceptionnels

Charges exceptionnelles	(104 K€)
Produits exceptionnels	74 K€
Résultat exceptionnel	(30K€)

6. AUTRES INFORMATIONS

6.1. L'effectif de la Banque était de 100 personnes au 31 décembre 2010.

6.2. Rappel des résultats de la Banque sur les 5 dernières années :

	Résultat en milliers d'euros
2006	5 502
2007	6 317
2008	6 446
2009	4 808
2010	4 837

6.3. Ratios prudentiels

6.3.1. Nouveau Ratio Européen de solvabilité

La Banque calcule son ratio selon le dernier arrêté du 20 février 2007. La méthode choisie par notre établissement pour le calcul des exigences de Fonds Propres est la méthode standard. Ce ratio permet de mesurer le rapport entre les fonds propres de la banque et l'ensemble des risques encourus par la banque, risques pondérés en fonction du risque de solvabilité des bénéficiaires, et doit être au moins égal à 8%, limite largement respectée par notre établissement au 31 décembre 2010.

6.3.2. Coefficient de liquidité

Le coefficient de liquidité permet de suivre et de contrôler la faculté d'un établissement à rembourser notamment ses dépôts exigibles à très court terme. Les modalités de calcul et les objectifs de ratios ont été définis par le règlement CRB 88/01 modifié.

Ainsi, au 31 décembre 2010, la liquidité à 1 mois par rapport aux exigibilités à 1 mois était pour la Banque de 360%, le minimum requis étant de 100%. La nouvelle exigence de limite des placements de nos excédents de trésorerie par contrepartie bancaire à 100% de nos fonds propres est respectée.

6.3.3. Contrôle des grands risques

L'objectif poursuivi par la réglementation bancaire est de diviser les risques de chaque établissement bancaire et de proportionner chacun d'eux à son assise financière afin d'être toujours en mesure de faire face à la défaillance d'une entreprise (cf. CRB 93/05 modifié). La Banque respecte l'ensemble des prescriptions.

6.3.4. Gestion des risques de taux

La Banque a pour politique d'adosser systématiquement ses échéances actif/passif. Aucun risque de taux particulier n'est à signaler.

6.4. Réserves obligatoires

Conformément au Règlement n° 2818/98 modifié de la BCE, la Banque constitue mensuellement les Réseves obligatoires.

RAPPORT GENERAL

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport général, de l'accomplissement de la mission générale et permanente qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi vous nous avez confiée, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2010, pour les exercices 2010, 2011 et 2012.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

- Le total du bilan s'établit à771.161.937,02 €
 - Le compte de résultat fait
 apparaître un bénéfice après impôt de.....4.837.391,57 €

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2010, le bilan au 31 décembre 2010, le compte de résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date, et l'annexe, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenues dans les états financiers, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre société.

A notre avis, les états financiers au 31 décembre 2010, soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2010 ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Monte-Carlo, le 20 avril 2011.

Les Commissaires aux Comptes,

Claude PALMERO

Vanessa TUBINO
